

Association du patrimoine de Notre Dame de Pitié **Interview de Jean-Marc BRÛLEZ, président de l'association**

L'association pour le patrimoine de l'église Notre-Dame de Pitié a été fondée pour célébrer le 500e anniversaire de la création du bâtiment en 1494. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Effectivement l'association qui s'appelait à l'époque Association pour le 500e avait pour but de mettre un projecteur sur l'église qui subissait les assauts du temps. Aujourd'hui elle a davantage un rôle de veilleur.

L'association du 500e avait offert à la paroisse un ouvrage collectif et unique sur son histoire. Elle avait aussi édité un livre anniversaire : Église Notre-Dame-de-Pitié 1494-1994.

Quels sont les buts aujourd'hui de l'association ?

Il s'agit de restaurer le patrimoine qui n'est pas à charge de la municipalité. Les lois de 1905 de séparation de l'Église et de l'État ont rendu la commune propriétaire des bâtiments et du matériel fixe, celle-ci les mettant à la disposition du clergé.

Quelles actions ont été les plus importantes ?

L'action la plus importante a été de mobiliser les esprits pour défendre ce patrimoine culturel et cultuel. Il y a eu de nombreuses restaurations comme la statue de Saint-Jacques de Compostelle, et celle de Notre Dame-des-Vents, des peintures comme L'éducation de la Vierge, Saint Jean-Baptiste ou Saint Bernardin. Nous avons aussi aidé à la remise de l'autel ancien tombé en 1963 en même temps que la verrière du chœur, autel dont les marbres avaient été stockés dans les jardins du presbytère.

Avez-vous des projets pour l'association ?

Bien sûr. Le nettoyage du calvaire va commencer prochainement. Le mécanisme de l'horloge a été démonté, nettoyé et doit être mis sous cloche pour être exposé dans l'église.

Nous voulons éditer une plaquette sur l'architecture intérieure et extérieure du bâtiment suite au travail très intéressant de l'architecte qui a suivi les travaux récents de rénovation.

Nous voudrions numériser le document fait par le 500e sur l'historique de la paroisse.

Un de nos membres a fait un travail très précis sur l'état des bancs qui ont aussi besoin de travaux.

Quel problème rencontrez-vous ?

Comme de nombreuses associations qui atteignent les 40 ans, l'association manque de renouvellement.

L'organisation de conférences sur les processions et de l'architecture, les concerts offerts par H-F Beaupérin et l'exposition de chasubles nous ont donné une certaine visibilité. Les jeunes sont davantage dans les réseaux sociaux. Le patrimoine de leur commune n'est pas obligatoirement leur priorité.

Le conseil d'administration est donc essentiel pour agir. Certaines personnes savent faciliter les démarches et d'autres ont un savoir technique appréciable.

Contrairement à un club sportif ou à un club de jeux de société, l'appartenance à l'association n'apporte rien à chacun de ses membres. Collectivement, ils œuvrent pour la préservation du patrimoine de la paroisse et de la commune. Pour amplifier leur action collective, nous faisons des démarches auprès de l'administration pour pouvoir défiscaliser les dons et les cotisations des membres.

Propos recueillis par Brigitte Bruneau